



*LA NOTE DE CERC-Association*

*N° 11 – Mai 2005*

## Le niveau de vie des salariés : de la « modération » à la régression ?

*Depuis 25 ans, la progression du niveau de vie des ménages s'est considérablement ralentie. Les salariés ont été les plus touchés par ce mouvement. Le pouvoir d'achat des salaires a stagné depuis la fin des années 1970 et, depuis dix ans, les prestations sociales ne parviennent plus à compenser ce mouvement. Pour la majorité des salariés, qui ne peuvent compter que sur les revenus de leur travail, le niveau de vie relatif a considérablement chuté depuis 20 ans. Aujourd'hui, la condition salariale est comparable à ce qu'elle était il y a un demi-siècle.*

Entre 2002 et 2003, le niveau de vie moyen des ménages en France a stagné, marquant un coup d'arrêt à la progression enregistrée au cours des cinq années précédentes. Entre 1997 et 2002, le niveau de vie moyen avait augmenté de près de 12%, soit 2,2% en moyenne annuelle.

Sur plus longue période, les évolutions enregistrées entre 1997 et 2002 tranchent nettement avec la tendance observée depuis 1978. Depuis 25 ans, la hausse du niveau de vie des ménages – en termes de revenu par « unité de consommation » – a été, en moyenne, de 1,1% par an, soit trois fois moins qu'entre 1970 et 1978.

Cette évolution moyenne du niveau de vie peut évidemment masquer de fortes disparités entre catégories de ménages. Qu'en est-il, de ce point de vue, pour les ménages de salariés ?

Les revendications salariales qui se sont exprimées au début de l'année 2005 sont-elles l'expression de demandes conjoncturelles ? Ou traduisent-elles des changements plus profonds ?

**Tableau 1**

Variation du niveau de vie moyen  
(croissance moyenne annuelle, en %)

1970-1978	3,2
1978-2003	1,1
1978-1985	0,2
1985-1993	1,5
1993-1997	0,5
1997-2002	2,3
2002-2003	-0,1

Source : INSEE, comptes nationaux. Calculs CERC-Association

## Des revenus du travail en chute libre

Depuis 25 ans, la structure du revenu disponible des ménages s'est considérablement déformée (tableau 2). Le phénomène le plus frappant est la chute considérable de la part des revenus nets d'activité dans le revenu total des ménages. Entre 1978 et 2003, la part de ces revenus a diminué de plus de 14 points, passant de 67% à 52,7%. Plus de la moitié de cette baisse est imputable à la diminution de la part des salaires nets alors même que la proportion d'emplois salariés a continué à augmenter, de 83,6% en 1978 à 91,4% en 2003.

Jusqu'à la fin des années 1980, cette baisse a été en partie compensée par la progression des prestations sociales. Mais ce mouvement s'est ralenti à la fin des années 1980 et, depuis 1993, la part des prestations sociales dans le revenu des ménages a diminué.

En contrepartie, les revenus de la propriété ont connu une progression soutenue : leur part dans le revenu disponible des ménages est passée de 10,9% en 1978 à 19,1% en 2003, soit une hausse de 75%.

Enfin l'incidence des impôts sur le revenu est restée très limitée. Leur part dans le revenu des ménages a légèrement augmenté entre 1978 et 1993 avant de retrouver son niveau initial en fin de période. En fait, l'impôt progressif sur le revenu ne représente qu'une proportion très faible des recettes fiscales dans notre pays. Dès lors, les variations de cet impôt ne peuvent avoir qu'un impact très limité sur le niveau de vie moyen des ménages même si, pour les ménages les plus aisés qui concentrent une bonne part de cet impôt, ces changements peuvent se traduire par des variations assez fortes de leur revenu.

La chute des revenus nets d'activité dans le revenu disponible des ménages s'explique principalement par la stagnation du pouvoir d'achat des salaires depuis 25 ans. C'est ce qui ressort clairement des données de la comptabilité nationale qui sont les seules à recenser chaque année l'ensemble des salaires perçus ainsi que le nombre de salariés employés (graphique 1).

## Depuis 20 ans, les salaires font du sur place

Entre 1978 et 2003, la masse des salaires nets perçus a augmenté, en euros constants, d'un peu moins de 30%. Cependant, cette progression reflète essentiellement celle de l'emploi salarié. Le salaire net moyen n'a guère connu de progression du pouvoir d'achat depuis la fin des années 1970. En 1997, la variation du pouvoir d'achat par rapport à l'année 1978 se situait ainsi dans une fourchette allant d'environ -2% (salaire net moyen par personne) à +2% (salaire net par « équivalent temps plein » ou ETP). Ce n'est que sur la fin de la période, entre 1997 et 2002, que le salaire moyen a recommencé à augmenter, gagnant entre 6% à 7% de pouvoir d'achat sur ces cinq années. L'année 2003 amorce une légère décrue. Au total, sur les 25 dernières années, les gains de pouvoir d'achat sont restés minimes, de l'ordre de 0,2% à 0,3% par an, très largement inférieurs à l'évolution du niveau de vie moyen en France.

Cette quasi-stagnation du pouvoir d'achat du salaire net moyen est d'autant plus remarquable que le niveau moyen de qualification de la main-d'œuvre salariée n'a cessé d'augmenter tout au long de la période.

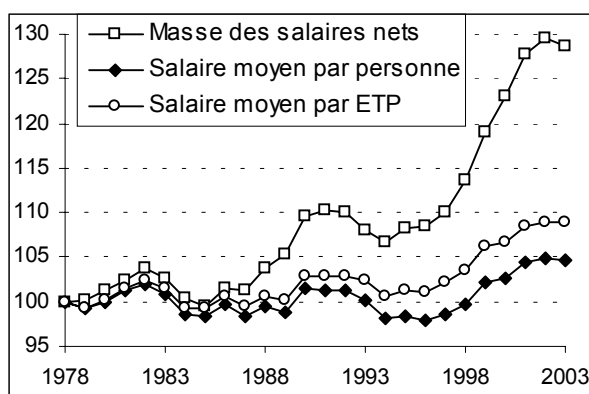
**Tableau 2** - Structure du revenu disponible des ménages (en %)

	1978	1982	1988	1993	1997	2003
Revenus nets d'activité	67,0	63,3	58,5	53,6	51,8	52,7
<i>dont salaires nets</i>	50,7	49,3	46,6	43,6	42,7	43,6
Prestations sociales en espèces	22,1	24,7	27,5	28,7	29,0	28,2
Revenus de la propriété	10,9	12,0	14,0	17,7	19,2	19,1
<i>Revenu disponible avant impôts</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Impôts sur le revenu	6,9	7,8	7,9	7,9	7,4	6,9
Revenu disponible après impôts	93,1	92,2	92,1	92,1	92,6	93,1

Source : INSEE, comptes nationaux

**Graphique 1**

Evolution du pouvoir d'achat des salaires  
(en indices, base 100 en 1978)



Source : INSEE, comptes nationaux

Chaque année, la part de l'emploi qualifié dans l'emploi total augmente et l'impact de cette évolution sur la moyenne des salaires est loin d'être négligeable. Selon l'INSEE, cet effet est de l'ordre de 0,5% à 0,7% par an selon les secteurs d'activité. Au bout du compte, à structure de qualification constante, le salaire net moyen a connu une perte de pouvoir d'achat comprise entre -4% et -8% depuis 1978.

Cette détérioration du pouvoir d'achat des salaires a touché tous les salariés, ceux du secteur privé comme ceux de la Fonction publique. Les données disponibles pour apprécier l'évolution des salaires dans ces deux secteurs se limitent aux salariés à temps complet. Elles ne sont donc pas comparables aux chiffres précédents, lesquels intègrent les salariés à temps partiel et sont donc plus représentatifs des revenus réels perçus par les salariés. Sous ces réserves, le diagnostic que délivrent ces statistiques est tout à fait convergent. A qualification constante, le pouvoir d'achat du salaire net moyen des salariés du secteur privé a légèrement augmenté (+0,2% par an) entre 1982 et 2002 tandis que celui des salariés de la Fonction publique a légèrement diminué (-0,1% par an), soit en vingt ans un écart d'environ 7% entre le secteur privé et la Fonction publique. Si la moyenne des salaires a augmenté un peu plus vite (+0,6% à +0,7% par an), cela tient essentiellement au fait que les entreprises et les administrations emploient aujourd'hui davantage de cadres et de personnels qualifiés que par le passé.

Pour les salariés de la Fonction publique, cette tendance n'a pas été régulière. Entre 1982 et 1988, ces derniers ont connu d'importantes pertes de pouvoir d'achat dont les effets ont été en partie compensés dans les années suivantes.

**Tableau 3**

Evolution du pouvoir d'achat du salaire net  
(Salariés à temps complet uniquement)

<b>Evolutions moyennes annuelles</b>			
	1982-1988	1988-2002	<b>1982-2002</b>
<i>Salaire moyen à qualification constante</i>			
Privé	0,2	0,2	<b>0,2</b>
FPE	-0,8	0,2	<b>-0,1</b>
<i>Salaire moyen avec effet de structure</i>			
Privé	0,7	0,7	<b>0,7</b>
FPE	-0,2	0,9	<b>0,6</b>

Source : INSEE

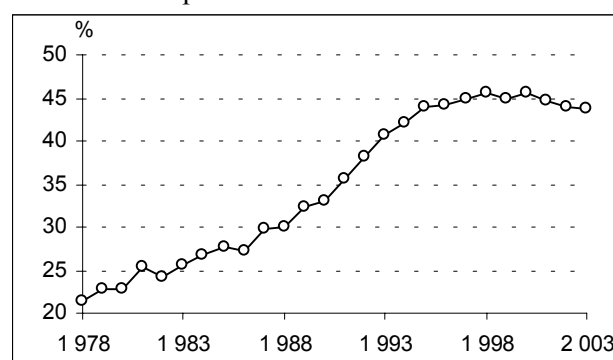
## De la sécurité sociale

### à la « sécurité-propriété » ?

La stagnation des salaires nets reflète en partie la montée des prélèvements sociaux (cotisations sociales et CSG) sur les salaires. Dans la mesure où ces prélèvements financent des prestations sociales qui reviennent, dans une large mesure, aux salariés, on pourrait s'attendre à ce que ces prestations compensent, au moins en partie, la stagnation des salaires nets observée depuis plus de 20 ans. Comme on l'a vu, c'est bien ce qui s'est passé, au moins jusqu'au tournant des années 1990. Depuis ce moment, en revanche, c'est la progression des revenus de la propriété qui a été particulièrement dynamique. Alors que les revenus du patrimoine représentaient 21,5% du total des salaires nets en 1978, cette part est passée à 30% en 1988 pour grimper à plus de 45% en 1998 et redescendre légèrement, aux environs de 44% en fin de période. En proportion des salaires, la part des revenus du patrimoine a plus que doublé au cours des 25 dernières années alors que celle des prestations sociales monétaires a été multipliée par 1,5 environ. En d'autres termes, la détention d'un patrimoine est devenue aujourd'hui, plus encore que par le passé, un facteur décisif de sécurité économique.

**Graphique 2**

Revenus du patrimoine en % des salaires nets



Source : INSEE, comptes nationaux.

## La condition salariale : le grand bond en arrière

Au bout du compte, quel diagnostic peut-on porter aujourd'hui sur le niveau de vie des ménages de salarié ou de chômeur ? Un indicateur présenté dans les *Travaux* de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale permet de répondre à cette question. Cet indicateur prend en compte les salaires nets et les prestations sociales en espèces (hors pensions et préretraites) des ménages concernés (voir encart méthodologique). Il permet de répondre à la question suivante : si les ménages de salarié ou de chômeur n'avaient que ces revenus pour vivre, comment aurait évolué leur niveau de vie en comparaison de la moyenne des ménages ? Le graphique 3 donne la réponse à cette question.

Depuis 1982, le niveau de vie relatif de ces ménages a fortement chuté. Cette chute a été très rapide dans la première moitié des années 1990. Après une pause à partir de 1997, la baisse a repris en 2002 et 2003. Aujourd'hui, la place des ménages de salarié ou de chômeur dans l'échelle des niveaux de vie est comparable à celle qui prévalait au milieu des années 1950.

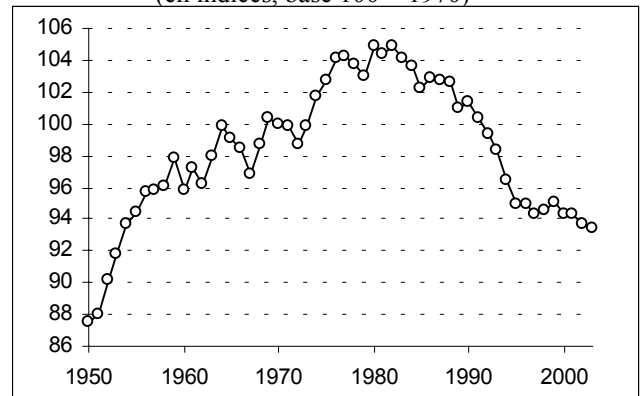
Cette baisse traduit, en partie, l'amélioration du niveau de vie relatif d'autres catégories de ménages, notamment des retraités. Mais ce rattrapage a cessé depuis la fin des années 1980 et ne peut expliquer la tendance observée depuis.

L'explication majeure réside dans l'envolée des revenus du patrimoine dont le pouvoir d'achat a été multiplié depuis 1988 par 2,6 (+160%), soit bien plus que la masse totale du revenu disponible des ménages (+35 %). Tous les salariés n'ont donc pas été logés à la même enseigne.

Ceux qui disposent d'un patrimoine ont pu amortir, dans une certaine mesure, la modération salariale. En 2003, ces revenus du patrimoine représentaient, en moyenne, 3300€ par ménage et par an. A l'opposé, pour ceux qui sont venus grossir les rangs des salariés à bas salaire ou qui n'ont que les ressources de leur travail, ces évolutions moyennes ont d'autant plus pesé sur leurs conditions de vie.

Tout en bas de l'échelle des niveaux de vie, les chômeurs et les allocataires de minima sociaux restent les grands oubliés de la croissance. Alors qu'en 1988, le niveau de vie moyen des ménages représentait 3,8 fois celui des allocataires de minima sociaux, cet écart est passé en 2003 à 4,2.

**Graphique 3**  
Niveau de vie relatif des ménages  
de salarié ou de chômeur : un indicateur  
(en indices, base 100 = 1970)



Source : INSEE, calculs CERC-Association

Les récentes revendications salariales ne sont donc pas le fruit d'une illusion d'optique liée à l'annonce de profits boursiers record. La dégradation de la situation des salariés traduit un changement structurel dans le partage des revenus.

## Un besoin urgent de nouvelles régulations

La stagnation des salaires pose à l'évidence une question sociale ; c'est aussi un problème économique. Le simple maintien du pouvoir d'achat, présenté aujourd'hui comme une norme possible d'évolution des salaires, n'a en effet guère de fondement économique. L'application de cette norme aboutirait à un affaissement continu des salaires, dans la continuité du mouvement engagé depuis 25 ans. Ce serait alors le principal moteur de la consommation et de l'emploi qui s'évanouirait. Un partage équilibré des fruits de la croissance et des gains de productivité est le seul moyen d'éviter l'enfermement dans ce cercle récessif.

Face à ce défi, il faut admettre que l'économie de marché dans laquelle évolue notre pays a été incapable de garantir au cours des 25 dernières années une croissance équilibrée. Tant sur le front de l'emploi que sur celui des salaires, l'échec est patent. Le chômage et le sous-emploi n'ont jamais été aussi élevés tandis que les salaires ont durablement décroché de la croissance économique. Les politiques mises en œuvre ont accompagné et, parfois, favorisé ce mouvement en renforçant le poids des mécanismes de marché dans la régulation économique et sociale. Cette fuite en avant montre aujourd'hui clairement ses limites. La mise en place de nouvelles régulations apparaît plus urgente que jamais.

*Pierre Concialdi*